



Saison 2019-2020

Coller une
photo ici

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Adresse :

Code postal :

Ville :

E-mail :

Téléphone :

Portable :

Profession :

N° de sécurité sociale :

Arts martiaux déjà pratiqués :	Nombre d'années de pratique :	Degré obtenu :
Problèmes particuliers (horaires, médicaux, etc.)		
Personne(s) à joindre en cas d'accident :		
Nom et lien de parenté avec l'élève		Téléphone :

Inscription

Documents à fournir:

- 1 photo pour le livret sportif pour tout nouveaux élèves
- 1 certificat médical spécifiant l'aptitude à la pratique du Kung-Fu.
ou copie de celui rempli dans le livret sportif par votre médecin
- La feuille d'inscription dûment remplie et paraphée de la signature.

Somme versée : en espèces

.....€

Cotisation :

en chèque(s)

___ chèques de€

Les chèques sont à libeller à l'ordre de l'A.S.K.F.E. (pour Sierck, Sarreguemines et Pierrevillers)
et à l'ordre de l'A.M.K.F.E. (pour Metz)

___ chèques de€

___ chèques de€

autre :

Pour le paiement en plusieurs fois, les chèques sont tous remis à l'inscription.

Aucune inscription ne sera acceptée tant que tous les documents n'auront pas été fournis.

Règlement

Saison 2019 2020

Hygiène :

Dans un souci de santé et de prudence, il est demandé aux pratiquants :

- D'avoir les ongles des mains et des pieds coupés et propres.
- D'avoir une hygiène corporelle impeccable.

Tenue :

La tenue est composée d'un pantalon de kimono noir, d'une veste croisée blanche (de type Karaté) et une ceinture large (de type Kung-Fu) : pour les ceintures blanches et bleues.

Seule cette tenue est considérée comme représentative de l'école et donc autorisée.
Pour les ceintures noires, la veste est noire à boutons.

Pour les ceintures rouges, la veste est croisée et jaune.
Les T-shirts sales, troués, avec des motifs ne seront pas acceptés.

La tenue doit être complète à la fin des trois premiers mois suivants l'inscription.

Le cours et son respect :

Le pratiquant doit être en tenue à l'heure précise du début du cours.

- Il doit être ponctuel.
- Il doit avoir sa tenue propre et repassée à chaque cours.

La salle d'entraînement se respecte. On y vient pour apprendre un art. (Salut en entrant et en sortant).

Le tatami se respecte : aire de travail et de combat.
Aucun geste d'agressivité ne sera admis.

Aucun manque de respect à un des pratiquants ne sera toléré.

Le combat dans ses trois formes (technique, normal et libre) n'est pratiqué que dans l'honneur et dans la volonté de progresser.

Les élèves se respectent d'après leurs grades et leur ancienneté dans l'école.

L'art pratiqué à l'école de la forme évolutive se respecte et demande beaucoup d'abnégation.

La croyance et la confiance seules peuvent permettre un bon apprentissage.

Le professeur est le seul dirigeant du cours. On le respecte (Salut avant et après son intervention ou son interpellation). On lui obéit.

Divers :

Les cours ne sont pas dispensés en juillet-août, ni pendant les différentes périodes des vacances scolaires..
Aucun remboursement de cotisation ne pourra être exigible.

L'école de la forme évolutive ne tolérera aucune transgression à ces règles.

Le professeur étant le seul garant de ces règles.

il est donc en droit de renvoyer n'importe quel élève qui manquerait à leur respect.

Le non respect du paiement des cotisations sera également un motif d'exclusion.

Date, Signature précédée de la mention Lu et Approuvé

Audiovisuel :

Autorisation d'utiliser l'image et la voix du pratiquant lors des cours, représentations, ou autres événements se déroulant avec ASKFE ou AMKFE afin de l'utiliser si besoin sur différents supports (cd, dvd, site internet, presse etc.).

Date, Signature précédée de la mention Lu et Approuvé

Aucune inscription ne sera acceptée tant que tous les documents n'auront pas été fournis.

Vous recevez parfois nos E-infos et parfois des informations sur des activités proposées par l'ASKFE - AMKFE via les adresses mail contact@linghuwanbian.fr, linghuwanbian@gmail.com ou www.linghuwanbian.fr

Nous possédons donc certaines informations vous concernant notamment votre adresse email, votre adresse postale.

Ce 25 mai 2018 est entré en application le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD/GDPR/GDPR).

Règlement européen n° 2016/679 dit Règlement Général sur la Protection des Données du 14 avril 2016.

Conformément à ce règlement, nous vous confirmons que vos données personnelles ne seront en aucun cas délivrées à des tiers.

Le traitement de vos données personnelles reste strictement confidentiel.

Le contenu de notre base de données ne pourra jamais servir à des fins commerciales et ne sera jamais cédé, échangé ou revendu.

Si vous ne souhaitez plus figurer dans notre base de données et recevoir nos informations.

Nous vous prions de nous envoyer un mail demandant de vous supprimer de ce fichier.

Sans nouvelles de votre part, nous considérerons que vous êtes d'accord avec notre politique de gestion des données.